Valoris dégage un surplus de 870 493 $

par Pierre HÉBERT

L'année 2019 s'est avérée pour le moins tumultueuse pour la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke (Valoris). Toutefois, elle a réussi à dégager un excédent de 870 493 $. De l'avis du président, Robert Roy, également préfet de la MRC du Haut-Saint-François, et du directeur général de Valoris, Denis Gélinas, il ne faut pas crier victoire pour autant. Il reste de bons défis à relever.

M. Roy attribue le résultat positif à divers facteurs comme l'augmentation de tonnage de matières reçues, dont les résidus de construction, notamment rénovation et démolition (CRD), le report de certains travaux projetés et une gestion rigoureuse des dépenses. « L'année financière que nous venons de terminer n'a pas été facile. Les résultats que nous présentons aujourd'hui sont le fruit de plusieurs mois de travail acharné de la part de l'équipe de Valoris. Le redressement de la tarification et la mise en place du plan de redressement sont deux des éléments importants de ce résultat. Ceci étant dit, je crois qu'il est important de ne pas crier victoire trop vite et continuer à mettre en place des mesures qui assureront la pérennité de Valoris. »

Au cours du dernier exercice, Valoris a réduit la dette de 2,1 M$, la faisant passer à 37 902 942 $. La valeur des investissements consentis par Valoris est d'un peu plus de 42,2 M$. L'organisme a provisionné certaines sommes pour deux litiges auxquels il doit faire face. M. Roy a profité de la séance d'avril pour faire un suivi budgétaire au 31 mars, prenant le soin d'expliquer les fluctuations de certains postes budgétaires, pourquoi les dépenses sont plus élevées que prévues et aussi pourquoi des revenus sont plus importants que ceux anticipés.

Le président de la Régie rappelle que dans le cadre de l'exercice budgétaire 2020, le conseil d'administration

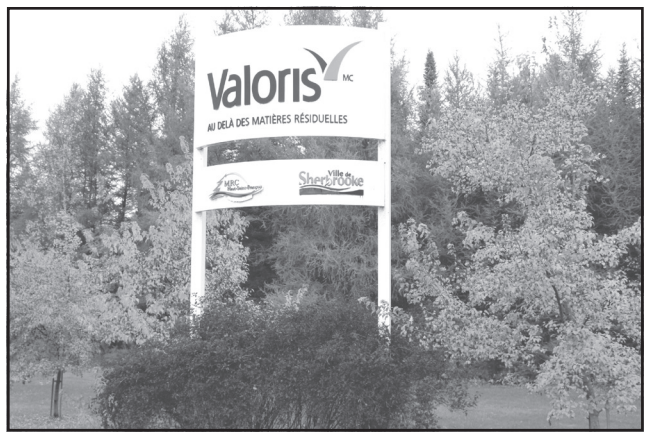

ARCHIVES PHOTO

Même si Valoris affiche un excédent pour l'année 2019, d'importants défis restent à être relevés.

a adopté un programme de dépenses en investissements comportant certains projets qui nécessitaient un financement par règlement d'emprunt. L'ensemble de ces dépenses, explique-t-il, entraînera un remboursement à moyen et long terme de 5 à 20 ans. M. Roy souligne que ces remboursements sont inclus dans la projection de l'évolution de la dette à long terme qui a été présentée aux membres à l'automne 2019 dans le cadre du processus conduisant au plan de redressement financier de la Régie. Ce dernier se montre rassurant en précisant que ces sommes sont déjà incluses dans le coût du tonnage.

Trois avis de règlements pour autant d'emprunts totalisant 14,2 M$ ont été présentés lors du conseil d'administration d'avril dernier. Un premier de 1,4 M$ pour des corrections du système de dépoussiérage et l'agrandissement de l'aire de réception des matières, plus trois camions. Un second de 6,6 M$ pour des travaux de construction pour la nouvelle cellule de déchet. « Elle va s'autofinancer avec les déchets qui vont entrer dedans », souligne M. Roy. Le troisième de 6,1 M$ concerne les dépenses en immobilisation pour traiter les eaux de lixiviation générée par le LET. « L'an passé, ç'a coûté plus de 200 000 $ pour transporter de l'eau pour aller la faire traiter et cette année, on a 30 000 $ de dépensés. Tant qu'à la transporter ailleurs, on va regarder pour la traiter chez nous. »

Évidemment satisfait du surplus financier pour l'année 2019, le président de Valoris précise qu'il ne servira pas à diminuer les tarifs imposés aux municipalités. « Les gens vont être tentés de dire que nous avons trop chargé en 2019, mais il reste du travail à faire. » M. Roy souligne qu'une prévision de 6 M$ est déjà prévue dans la tarification pour les quatre prochaines années et que « les sommes qu'on aura engendrées avant va faire qu'on va être capable de passer 2022-2023 sans problème. Faut engendrer des sommes pour pouvoir passer le pic. »

Tonnage

Le président de Valoris a également dévoilé le tonnage des matières résiduelles acheminées à Bury du début de l'année au 31 mars. Les chiffres démontrent que 8 des 16 membres de Valoris ont acheminé plus de tonnes de déchets qu'à pareille date l'année dernière. La municipalité de Hampden arrive en tête de liste avec 39 % de plus que l'année précédente suivie de Scotstown, Chartierville, East Angus, La Patrie, Newport, Sherbrooke et Lingwick. Avouant ne pas avoir la réponse, M. Roy attribue cette croissance au contexte de confinement. « Le monde a décidé de faire du ménage et a tout mis dans le même bac. »

Étude d'impact

Valoris a également annoncé avoir déposé le rapport de l'étude d'impact sur l'environnement dans le cadre de la demande d'agrandissement de son lieu d'enfouissement technique. Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) consultera les autres ministères concernés. Il est possible que Valoris ait à répondre à des préoccupations ou à des commentaires soulevés.

Ouverture d'un centre désigné de dépistage (CDD) de la COVID-19

Tests de dépistage sans rendez-vous pour les personnes de tous âges présentant des symptômes de la COVID-19. Afin d'augmenter le nombre de tests de dépistage de la COVID-19 dans la population et en plein déconfinement progressif, la population de l'Estrie a maintenant accès à un centre désigné de dépistage (CDD) sans rendez-vous.

Le premier CDD ouvrira ses portes le mardi 5 mai dès 13 h, au 500, rue Murray, à Sherbrooke.

Les usagers qui sont éligibles à effectuer le test sont attendus tous les jours de 7 h à 19 h.

La population qui présente l'un des symptômes suivants : fièvre, ou toux récente, ou augmentation de toux chronique, ou difficultés respiratoires, ou perte soudaine de l'odorat ou du goût peut se faire tester.

La population visée est aussi celle qui présente deux des symptômes suivants : mal de gorge, diarrhée, malaises généraux (douleurs musculaires, mal de tête, fatigue importante ou perte d'appétit).

Afin d'augmenter le nombre de tests de dépistage de la COVID-19 dans la population et en plein déconfinement progressif, la population de l'Estrie a maintenant accès à un centre désigné de dépistage (CDD) sans rendez-vous.

Ce CDD devient complémentaire aux autres lieux de dépistage comme les centres désignés d'évaluation (CDÉ) de Sherbrooke, Magog, Granby et Cowansville ainsi que les urgences de Lac-Mégantic et d'Asbestos.

« Augmenter la réalisation de tests chez les personnes présentant des symptômes est la meilleure stratégie pour mieux contrôler le nombre de cas confirmés lors d'un déconfinement. On teste pour trouver des cas positifs, on identifie leurs contacts, on remonte la chaîne de transmission et on isole les personnes atteintes pour éviter de propager le virus », explique Robin-Marie Coleman, présidente-directrice générale adjointe du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

Pour plus de détails, consultez le site internet : santeestrie.qc.ca/covid-19

CHRONIQUE DU DÉPUTÉ

Chers citoyens de la circonscription de Mégantic,

Nous sommes plongés dans une situation inédite depuis deux mois. Nos habitudes de vie ont été bouleversées par la pandémie de COVID-19 et nous sommes appelés aujourd'hui à réussir un défi de taille : celui du déconfinement. Nous reprenons progressivement nos activités économiques. Il en sera ainsi pour les prochaines semaines. Il faut rester vigilants, car pour bien relancer l'économie, il ne faut surtout pas relancer la pandémie. Il est donc primordial de continuer de se protéger et de protéger les autres, comme nous le faisons depuis deux mois.

Plusieurs enfants ont repris lundi le chemin des services de garde éducatifs à l'enfance et de l'école primaire. Certes, ils évoluent désormais dans des environnements différents, mais je suis persuadé que nos éducatrices, enseignants et directions d'établissements réussiront à mettre en place des solutions durables pour la santé de nos enfants et celle de tous les professionnels de l'éducation. Ayons confiance en la capacité d'adaptation des enfants : ils vont nous surprendre en apprenant très rapidement et ils sauront respecter les nouvelles méthodes d'apprentissage qui seront mises en place dans nos écoles.

Chaque geste compte. Je suis convaincu que si chacun d'entre nous accueille cette étape de façon positive et confiante, nos efforts seront couronnés de succès.

Pour connaître les détails des réouvertures, je vous invite à suivre ma page Facebook François Jacques — Député de Mégantic et à vous rendre sur le site Québec.ca/relance. Je vous remercie de votre collaboration. Bon déconfinement prudent et graduel!

Ensemble, pour développer notre comté!

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

François Jacques
Député de Mégantic
25, rue Principale Ouest
Cookshire-Eaton (Québec)
J0B 1M0
819 875-5410 / 1 800 567 3523
Francois.Jacques.MEGA@assnat.qc.ca